

SUJET N° 1 : PHILOSOPHIE

« Respecter autrui, est-ce respecter le semblable ou le différent ? »

Dans la version proposée par Platon du « mythe de Prométhée » (*Protagoras*), le dieu Hermès est chargé de donner à tous les hommes le sens de la Justice, les sentiments moraux (sentiment de l'honneur et de la dignité) et les liens d'amitié. Ces valeurs unificatrices s'avèrent l'indispensable complément au cadeau de la technique offerte par Prométhée : sans elles, la mésentente, l'irrespect, la discorde régneraient, et le devenir de l'humanité serait compromis. A voir cependant à quel point les hommes continuent de se déchirer tout au long de l'histoire et aujourd'hui encore, même en ayant constitué des sociétés organisées, on pourrait former le vœu qu'Hermès revienne transmettre le sens du respect à tous ceux qui semblent l'avoir mal acquis ou l'avoir oublié... Mais s'il est incontestable que le respect dû à autrui est une exigence fondamentale, il convient déjà d'en éclaircir le sens et la portée. On peut se demander ce qui se joue au juste en elle : qu'est-ce que respecter autrui ? Sur quoi se fonde et sur quoi porte le devoir de respecter autrui ? La considération, l'égard envers autrui se rattachent-ils à la prise en compte de ce qu'il partage avec les autres ou de ce qui le distingue en propre ? Respecter autrui, est-ce respecter le semblable ou le différent ? Ce sujet propose une alternative, invitant à privilégier le respect de l'autre soit par son appartenance à une commune humanité, soit par ses particularités individualisantes. On examinera successivement ces deux perspectives, pour tenter de mesurer laquelle est la plus essentielle. Mais peut-on et doit-on vraiment trancher entre les deux ? S'en tenir à elles est peut-être réducteur. Si on ne respecte que le semblable, ne risque-t-on pas d'étouffer la diversité par l'uniformisation des différences ? Si on ne respecte que le différent, ne risque-t-on pas de perdre l'unité du genre humain par son éclatement, sa division ? Pour éviter ces écueils, on cherchera une troisième voie conciliatrice qui dépasse l'alternative proposée dans l'énoncé.

I. *Le respect d'autrui reposerait avant tout sur la reconnaissance et l'acceptation de ses différences : respect des particularités constitutives des identités individuelles et culturelles*

- Altérité et identité d'autrui : les différences font l'identité d'un être (personnalité, individualité) ou d'un groupe (spécificités culturelles) ; chacun se définit d'abord par ce qui le distingue de tous les autres.

- Respect de cette altérité : respect des libertés individuelles (de pensée, de conscience, de religion, de la vie privée) et respect de la diversité culturelle qui est une richesse pour l'humanité.

- Respect à relier à la valeur de tolérance et à opposer aux postures indéfendables du racisme, aux préjugés de l'ethnocentrisme (Lévi-Strauss, *Race et histoire*), aux volontés d'uniformisation et d'assimilation qui réduisent « l'autre » au moule appauvrissant du « même » par effacement des différences.

II. *Respecter autrui, c'est plutôt reconnaître le semblable en dépit des différences : respect de l'égalité de tous et toutes, respect de l'humain en tout homme doté de droits fondamentaux universels*

- Respect dû au semblable : le respect se porte à la « personne », concept juridique et éthique à distinguer des concepts d'individu et de personnalité ; égalité de dignité des personnes fondée dans des messages chrétiens (*Évangiles*, tout homme est « mon prochain » et doit être pour moi comme un frère), dans la philosophie de Kant (respect dû à tout homme comme sujet moral, respect de l'humanité en autrui comme en soi-même, devoir de traiter autrui comme une fin et non comme un moyen), et formulée dans la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948.

- Indifférence aux différences : accéder au respect d'autrui comme personne, comme être humain, suppose de s'élever au-dessus des différences individuelles ou culturelles qui le particularisent ; mettre à distance les différences, les oublier, les transcender, en reconnaissant qu'elles sont secondaires, car ce qui prime, c'est l'appartenance à une commune humanité.

- La focalisation sur les différences accentue l'altérité et la coupure avec l'universel : éclatement de l'humanité ou d'une société en sous-groupes se défiant les uns des autres ou entrant dans des antagonismes (replis identitaires et communautaristes) ; réclamer le respect des différences et le droit à la différence ne lutte pas contre les discriminations, et peut même déboucher au contraire sur la légalisation des inégalités et de la ségrégation (différences de droits ; par exemple : Apartheid, législations discriminatoires envers les femmes).

III. *Respecter autrui, c'est garder l'esprit et la démarche de dialogue avec son semblable tout en osant juger les différences, pour promouvoir celles qui enrichissent et critiquer celles qui oppriment*

- Faire place à diversité (importance du relativisme culturel) en gardant l'esprit critique et le sens de l'universel ; éviter un excès du relativisme culturel : au nom des différences, tout risque de devenir acceptable ; refuge discutable dans l'alibi des « spécificités culturelles » (il sert à justifier le maintien de pratiques ancestrales portant atteinte à la dignité de l'être humain et violant des droits fondamentaux de la personne par exemple : excision), et frilosité coupable (on s'interdirait tout jugement sur des coutumes « autres »).

- Possibilité et volonté de dialoguer : signe d'appartenance à un même monde, par-delà les différences ; les hommes peuvent discuter, argumenter, parce qu'ils sont semblables par les facultés qu'ils partagent (« logos », raison...) ; un vrai débat suppose le respect mutuel des interlocuteurs comme personnes, sujets pensants, même si leurs particularités individuelles ou culturelles sont mises en question ; critiquer une coutume, ce n'est pas imposer sa culture en niant l'autre culture, c'est sensibiliser, informer, travailler à promouvoir des valeurs universelles en les incarnant dans des cultures autres susceptibles d'évoluer en abolissant les traditions obsolètes et aliénantes.

Conclusion

« *Je suis homme et j'estime que rien de ce qui est humain ne m'est étranger.* » Cette phrase du poète latin Térence (dans *Le Bourreau de soi-même*) indique que chaque homme peut se sentir concerné par tout ce qui survient à tout autre être humain. Si autrui m'apparaît d'abord par son altérité distinctive, reste qu'il m'est aussi un semblable et qu'en confrontant nos différences, je ne lui manque pas de respect, puisqu'au contraire je vise à bâtir une humanité commune où le respect de droits universels s'accorde avec le souci de la diversité.

SUJET N° 2 : LETTRES**LE THÈME GÉNÉRAL**

« **La représentation du travail dans la littérature française** »

INTÉRÊT DU THÈME POUR LE CONCOURS

Le thème permettra au candidat de faire la démonstration de ses connaissances littéraires autant qu'historiques, en les utilisant dans l'analyse et le commentaire d'un texte.

ÉLÉMENTS CONTEXTUELS POUR L'ÉCLAIRAGE DU SUJET PROPOSÉ***Travail : évolution d'un mot et d'une idée***

Une première recherche permet de situer les racines étymologiques du terme « travail » dans le terme latin *tripalium*, sorte de machine à trois pieux utilisée pour ferrer les chevaux. Par la suite, cette machine devint un instrument de torture. C'est pourquoi, dès son origine et sur une longue période de son évolution, le terme évoque un état de souffrance, de tourment, puis une activité pénible... Nous noterons les traces de cette origine dans l'utilisation encore actuelle du terme pour désigner une période de l'accouchement.

Aujourd'hui, le mot « travail » désigne un ensemble d'activités humaines contribuant, de façon coordonnée et finalisée, à une production. On l'utilise d'ailleurs aussi bien pour une production matérielle (le travail de l'ouvrier) que pour une production intellectuelle (le travail de l'écrivain). Cette acception s'étend alors de ces activités à la situation elle-même, comme en témoigne l'expression courante « avoir perdu son travail ».

Jusqu'au xv^e siècle, le mot travail reste associé à l'idée de torture, le terme « travailleur » ayant même désigné le bourreau puisque travailler signifiait alors torturer, tourmenter. Dans cette période, en conformité avec la théologie chrétienne, le travail reste la punition infligée par Dieu à l'homme en le chassant du paradis terrestre. Le sens du travail est donc à rechercher non dans son résultat mais dans l'effort et la souffrance qu'il produit afin de racheter le péché originel.

Avec, à la fin du Moyen Age et à l'orée de la Renaissance, le développement de l'artisanat et du commerce, le mot travail désigne progressivement une activité contribuant à une utilité. Ce monde de l'artisanat et du commerce se l'approprie en le chargeant d'une forme de dignité allant jusqu'à en faire un synonyme de « art ». Ainsi, les « arts mécaniques » désignent, par exemple, les activités mécaniques.

C'est au XVIII^e siècle que le sens du mot se rapproche de celui que nous lui donnons aujourd'hui communément, en évoluant de l'idée de production à l'idée d'échange de cette production contre une rémunération. En exerçant une activité professionnelle, on vit de son travail dans une situation opposée à celle de chômage. Par là même, le travail permet une existence sociale, une utilité dans la société souvent associée à l'idée de dignité de l'individu.

En conclusion, il apparaît donc que le terme travail porte en germe une contradiction par la référence à deux sens bien distincts. L'équilibre entre ces deux sens, souffrance et dignité, peut varier selon les époques et, pour ce qui est de la littérature, les auteurs. Nous avons également, par les commandes accompagnant le texte proposé en commentaire, orienté les candidats vers l'exploration de la polysémie du terme et de son traitement littéraire.

« Travail » : parcours du mot et de l'idée dans la littérature

Pour illustrer les propos de notre première partie, nous prendrons en référence des auteurs appartenant à plusieurs époques de la littérature française. Il reste évident que nos choix sont limités et que ces références pourraient être élargies.

Avant la période de la Renaissance, le terme travail est présent dans la poésie pour désigner la souffrance, essentiellement morale lorsqu'elle est liée au sentiment amoureux. C'est ainsi que Jean Froissart, évoque dans son poème « L'orloge amoureux » de 1368 « ...cette flamme qui nuit et jour me travaille ». Cette acception du terme se retrouve également chez Ronsard, notamment dans *Les Odes* « Là, nous visons sans travail et sans peine ». A cette époque, le sens actuel du terme était recouvert par celui de labeur.

A la Renaissance, Montaigne, dans les *Essais*, bien que désignant déjà par le terme travail une activité utile, y associe encore l'idée de pénibilité liée à l'effort. L'auteur est ainsi à l'origine d'une expression toujours employée de nos jours : « Gagner son pain au travail de ses mains » (II, 2).

C'est essentiellement dans les œuvres des moralistes du XVII^e siècle que le sens du terme travail évolue, bien que son apparition soit encore à cette époque peu fréquente. Le texte de référence reste la fable de La Fontaine « Le laboureur et ses enfants » (Livre V, 9) que nous avons choisi de proposer à l'étude pour l'épreuve. Le travail s'oppose chez ces moralistes à la paresse et à l'oisiveté comme dans cet extrait des *Caractères* de La Bruyère (tome II, 121) : « Est-ce un bien pour l'homme que la liberté n'est pas l'oisiveté : c'est cet usage libre du temps, c'est le choix du travail et de l'exercice. Etre libre en un mot n'est pas ne rien faire, c'est être seul arbitre de ce qu'on fait ou de ce qu'on ne fait point. » Dans une société où la richesse produit des échanges, il convient alors de rompre avec la représentation du travail comme une servitude liée à un péché originel pour construire une nouvelle représentation. Pour approfondir cet aspect, nous pourrions nous intéresser avec plus de précision aux écrits

des économistes (Montchrétien) et des politiques (Colbert) prônant la « mise au travail » comme un moyen de contribuer à la fois à la richesse d'un pays et à sa sécurité. C'est ainsi que le travail établit progressivement des liens étroits, qui perdurent encore, avec des valeurs morales.

Ce sont les précepteurs royaux, Bossuet et Fénelon, qui achèvent la mutation en condamnant le luxe, source de perversion, et en argumentant sur les bienfaits du travail auprès de leurs élèves nobles. Ce message s'adresse à tous : peuple et puissants, que l'on soit contraint à travailler pour « gagner sa vie » ou non. Ainsi, le travail devient un devoir pour l'ensemble des membres d'une société et d'une nation.

Bien évidemment, les principaux encyclopédistes développent à leur tour cette notion de dignité du travail. Ainsi, dans ses *Discours en vers sur l'Homme*, Voltaire affirme :

« *Le travail est souvent le père du plaisir ;
Je plains l'homme accablé par le poids de son loisir.
Le bonheur est un bien que nous vend la nature.
Il n'est point ici-bas de moisson sans culture* ».

Ce à quoi Montesquieu ajoute dans *De l'esprit des lois* (livre XXIII) : « *Un homme n'est pas pauvre parce qu'il n'a rien mais parce qu'il ne travaille pas. Celui qui n'a aucun bien et qui travaille est aussi à son aise que celui qui a cent écus de revenus sans travailler.* »

Enfin, pour Rousseau, citoyen et travailleur se rejoignent : « *Travailler est donc un devoir indispensable à l'homme social. Riche ou pauvre, puissant ou faible, tout citoyen oisif est un fripon* » (Emile, IV).

Mais des auteurs du XIX^e siècle, ainsi que les théoriciens politiques et économiques, s'ils placent toujours le travail au centre de la société, en dénoncent le caractère aliénant. De ce fait, après avoir évolué sur plusieurs siècles de la souffrance à la dignité, le travail revient alors à une image parfois plus négative tout en affirmant sa nécessité pour l'intégration sociale.

Emile Zola

Les principaux éléments biographiques d'Emile Zola, permettant de traiter le sujet proposé peuvent se résumer ainsi :

- Emile Zola naît italien à Paris le 2 avril 1840. Il décède en 1902.
- Emile Zola est identifié comme le théoricien du Naturalisme, terme inventé par Baudelaire et Flaubert à propos de Balzac. Cela signifie qu'il étudie « les espèces humaines » comme des scientifiques étudient les espèces animales, convaincu de l'influence du milieu sur les individus et leurs comportements. Il se rapproche ainsi des recherches des grands médecins de la fin du XIX^e siècle sur l'hérédité et l'expérimentation, comme Claude Bernard.
- Les Rougon-Macquart, dont *Germinal* constitue un des volumes les plus connus, se composent de vingt volumes publiés de 1871 à 1893. Époque et descendance familiale tissent cette somme romanesque qui prend pour cadre le Second Empire. Développement de la bourgeoisie d'affaire, effets de la crise économique, dégradation de la société et des individus sont les thèmes majeurs qui relient les romans.

- Emile Zola s'affirme, par ses prises de positions dans la société et par son œuvre, comme un « naturaliste militant » : engagements contre le pouvoir religieux et la religion, engagement pour le mouvement des idées lors de l'affaire Dreyfus, engagement aux côtés du socialisme et parfois proche de l'anarchisme...

TRAITEMENT DU SUJET PROPOSÉ

Le sujet proposé permettra aux candidats d'utiliser les acquis de leurs études tant dans le domaine de la littérature que dans celui de l'histoire, de la sociologie, de l'économie...

Le sujet pourra être traité par l'étude de :

- la représentation du travail ou de la valeur du travail donnée par l'auteur ;
- la place de cette représentation dans une évolution et un contexte, à la fois littéraire et sociologique ou économique.

De nombreuses références littéraires peuvent être citées, et il serait impossible de les présenter ici. Notons à titre d'exemple pour nos préférences : Flaubert (*Madame Bovary* et les relations employeurs/employés), Le Roy (*Jacquou le croquant* et le monde paysan sous la restauration), Maupassant et Sand pour leurs descriptions du monde du travail urbain (le journalisme, par exemple) et paysan, Zola (*Au bonheur des dames* pour le monde du commerce et *La Bête humaine* pour l'industrie ferroviaire), ainsi que de nombreux auteurs contemporains. Parmi ceux-ci, nous noterons dans nos lectures :

- ETCHERELLI Claire, *Elise ou la vraie vie*, Denoël, 1967 ;
- LAURENT Laurent, *Six mois au fond d'un bureau*, 2001 ;
- NOTHOMB Amélie, *Stupeur et tremblements*, 1999 ;
- PAGES Yves, *Petites natures mortes au travail*, 2000 ;
- SALVAYRE Lydie, *La Médaille*, éd. du Seuil, 1993 ;
- TAVARD Guillaume, *Le Petit Grain de café argenté*, 2003 ;
- VILLARD Marc, *Un jour je serai latin lover*, 1998 ;
- *L'Entreprise*, Textes réunis par Arnaud VIVIAND (BEAUD Stéphane, BON François, GAVALD Anna, JAUFFRET Régis, MASSERA Jean-Charles, PAGES Yves, PAVIOT Christophe, PIALOUX Michel, VILLARD Marc, VILLOVITCH Hélène, VIVIANT Arnaud), 2003.

ATTENDUS

Ce sujet doit permettre au candidat de faire montre de sa capacité à comprendre, analyser et commenter un texte, ici un poème.

L'analyse et le commentaire lui permettront de témoigner de :

- ses connaissances littéraires (ici un auteur, les grands éléments de sa biographie et de sa bibliographie) ;
- sa capacité à situer un auteur et une œuvre dans un contexte : histoire et mouvement de société ou mouvement des idées ;

- développer une réflexion liant la littérature à son environnement historique, sociologique, économique...

Les éléments attendus en développement autour du thème général sont présentés dans la première partie de ce document.

Le candidat pourra resituer brièvement les grands éléments du roman. Nous noterons principalement ici comme premiers éléments d'analyse et de commentaire :

- *Germinal* est le treizième de la série Les Rougon-Macquart et peut-être le plus célèbre. Il est publié d'abord sous forme de feuilleton dans le magazine *Gil Blas* entre novembre 1884 et février 1885, puis en volume au mois de mars de la même année ;
- l'action du roman se déroule dans le bassin houiller du nord de la France, lors d'une grève provoquée par la réduction des salaires. Outre les aspects techniques de l'extraction minière et les conditions de vie dans les corons, Zola y dépeint les débuts de l'organisation politique et syndicale de la classe ouvrière ainsi que ses divisions entre marxistes et anarchistes ;
- en 1884, Emile Zola a visité la mine de la Compagnie des mines d'Anzin, première compagnie minière de son époque, afin d'écrire son roman. Il a ainsi accumulé une documentation importante sur le monde de la mine et sur les conditions de vie et de travail des ouvriers ;
- le texte proposé se trouve au début du chapitre 4 de la 1^{re} partie, consacrée à l'exposition des personnages et de leur situation. Il décrit les conditions de travail des mineurs : un monde infernal, à cause de la chaleur et de l'obscurité. Outre la description de ces conditions de travail, on retiendra des mots clés tels que : supplice, puceron, ténèbres [...] d'un noir inconnu, formes spectrales... Cet épisode peut être rapproché de celui de la descente de Lantier au fond de la mine. Le monde du travail y apparaît semblablement deshumanisé, monstre avalant des paquets d'hommes pour les recracher en enfer...
- cet extrait de *Germinal* propose une vision du travail extrêmement négative. En cela, pour reprendre les éléments contextuels présentés plus haut, la notion de travail-diginité s'efface pour revenir à celle de travail-souffrance.

Le devoir devra être construit en respectant les normes scolaires et universitaires. Les temps successifs devront notamment être respectés (présentation du texte puis analyse et commentaire, parties structurées et liées entre elles, introduction et conclusion).

La qualité de l'expression écrite sera prise en compte : richesse du vocabulaire, correction orthographique et grammaticale, clarté de la syntaxe.

SUJET N° 3 : SCIENCES HUMAINES

« Comment expliquer les processus de “désaffiliation sociale” ? »

ORIENTATION GÉNÉRALE

Les mutations de l'institution familiale, les métamorphoses de la condition salariale, pour emprunter à Robert Castel, mais aussi le développement des inégalités qui touchent toutes les catégories sociales permettent de mieux comprendre la réapparition de phénomènes de pauvreté et de processus d'exclusion depuis une quarantaine d'années. Ces processus ont été diversement qualifiés en termes de « *marginalisation sociale* » (Yves Barel), de « *disqualification sociale* » (Serge Paugam), ou encore de « *désaffiliation sociale* » (Robert Castel). La « désaffiliation sociale » est le terme que Castel forge pour mieux désigner l'érosion des protections, la déréglementation et la dérégulation qui, aboutissant à la « vulnérabilisation » des statuts et à l'« insécurité sociale », produisent le risque pour l'individu de se désaffilier de ses propres liens familiaux et sociaux.

ESQUISSE DE PLAN POSSIBLE

I. L'apparition de la « désaffiliation sociale »

- A. *Le développement de la pauvreté et des formes d'exclusion depuis 1974*
- L'individualisation du social dans la « nouvelle question sociale » (P. Rosanvallon).
 - Une protection sociale devenue insuffisante pour prévenir la pauvreté et l'exclusion.
 - La désaffiliation : d'une expérience communautaire à une expérience individualisée.
- B. *Des qualifications différentes d'un même processus multidimensionnel ?*
- La « marginalisation sociale » (Yves Barel).
 - La « disqualification sociale » (Serge Paugam).
 - La « désaffiliation sociale » (Robert Castel).

II. Les explications de la « désaffiliation sociale »

- A. *Les conséquences du capitalisme*
- La logique de puissance du capitalisme (Braudel) et la « misère du monde » (Bourdieu).
 - L'« insécurité sociale » : le sentiment d'insécurité sur fond d'exacerbation de la sécurité.

B. *Les limites de l'Etat providence*

- Les effets paradoxaux : effets d'éviction, culture de la dépendance, trappe à chômage.
- La « déréglementation » et la dérégulation des cadres sociaux et politiques du salariat.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

- CASTEL Robert, « De l'indigence à l'exclusion, la désaffiliation », in « Face à l'exclusion », *Esprit*, 1991.
- CASTEL Robert, *Les Métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*, Paris, Fayard, coll. « L'espace du politique », 1995.
- COHEN Daniel, *Les Infortunes de la prospérité* [1994], Paris, « Agora », 1996.
- COHEN Daniel, *Richesse du monde, pauvreté des nations*, Paris, Flammarion, 1997.
- ELIAS Norbert et SCOTSON John L., *Logique de l'exclusion* [1965], Paris, Fayard, 1997.
- GEREMEK Bronislaw, *Inutiles au monde. Truands et misérables dans l'Europe moderne. 1350-1600*, Paris, Gallimard, 1980.
- LENOIR René, *Les Exclus : un Français sur dix*, [1974], Paris, Ed. du Seuil, 1989.
- MARTIN Claude, *L'Après-Divorce. Lien familial et vulnérabilité*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 1997.
- PAUGAM Serge (dir.), *L'Exclusion. L'état des savoirs*, Paris, La Découverte, coll. « Textes à l'appui », 1996.
- PAUGAM Serge, *La Disqualification sociale. Essai sur la nouvelle pauvreté*, Paris, PUF, coll. « Quadrige », 1993.
- WALLERSTEIN Immanuel, *L'Après-Libéralisme. Essai sur un système-monde à réinventer*, La-Tour-d'Aigues, L'Aube, 1999.